

## **Renforcement du réseau de la Fédération internationale des professeurs de français (RIF) : le projet du « livre blanc de l'enseignement du français »**

### **1. Les orientations stratégiques de la FIPF**

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) joue un rôle important et reconnu pour la promotion et la diffusion de la langue française dans le monde en ayant pour objectif premier l'amélioration et le développement de son apprentissage et de son enseignement. Forte des 180 associations professionnelles et 6 fédérations nationales membres, ses positions sont relayées activement par ses 80 000 membres bénévoles dans 140 pays. Valorisant la vie associative et l'engagement, la Fédération appelle ses membres à faire entendre leurs voix auprès des autorités politiques nationales et internationales pour être associés à l'élaboration des politiques linguistiques et éducatives ainsi que des politiques de formation initiale et continue des enseignants.

Lien entre toutes les associations professionnelles de professeurs de français, la FIPF, portée par le travail et la réflexion de ses milliers de bénévoles unis et solidaires, est un acteur majeur des politiques de promotion et de diffusion de la langue française dans le monde.

La Fédération, attachée aux valeurs humanistes défendues par la Francophonie, inscrit, dans son projet, l'éducation comme moteur du développement et du progrès. Ses associations et fédérations nationales membres ont pour objectif de maintenir un enseignement de la langue française dans les systèmes éducatifs et universitaires et d'œuvrer pour une diversité de l'offre pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes.

Majoritairement enseignants dans des institutions publiques, les adhérents de la FIPF ne veulent pas être soumis, pour leurs enseignements, aux seules lois de l'offre et de la demande. La FIPF demande le maintien des engagements des États pour un enseignement de la langue française au service de la réussite de tous et, dans les pays où le français est langue étrangère, l'enseignement de deux langues vivantes étrangères afin de permettre une offre linguistique diversifiée et de qualité.

Le départ programmé de milliers d'enseignants de français langue maternelle ou étrangère en retraite dans les prochaines années, la démocratisation de l'éducation dans les pays d'Afrique et le désintérêt des étudiants pour les filières des « Humanités » vont constituer et constituent déjà un sujet de préoccupation. Le nombre d'étudiants formés et le nombre de jeunes diplômés choisissant le métier d'enseignant de français ne cessent de diminuer. D'ici une quinzaine d'années pour la seule Europe, le déficit de professeurs de français est estimé à 50 000 environ. La Fédération entend attirer l'attention des responsables politiques et éducatifs sur cette question et propose de réfléchir et de construire avec ses associations membres des actions spécifiques.

La Fédération constate, par ailleurs, le désengagement constant des autorités éducatives dans le domaine de la formation continue des enseignants de français et l'implication

**toujours plus forte des associations dans ce domaine. Elle a déjà entrepris plusieurs projets pour aider à la professionnalisation et au renforcement de l'expertise au sein des associations ; elle souhaite poursuivre cette orientation.**

**Enfin, la Fédération souhaite que l'engagement de tous ses bénévoles unis par un projet humaniste de solidarité et d'entraide puisse porter le « vivre ensemble », celui qui unit la société civile et développe du lien social.**

**Forte de l'action de tous ses bénévoles réunis en associations professionnelles indépendantes, la Fédération est un formidable outil au service de la langue française. Ses positions relayées dans plus de 140 pays par les 186 associations et fédérations membres ont donc un poids politique évident.**

## **2. Le renforcement du réseau international de la FIPF et « le livre blanc de l'enseignement du français » dans le monde**

**Les associations de professeurs de français sont conscientes que l'enseignement et l'apprentissage du français constituent une priorité majeure pour le développement de l'espace francophone et le développement de la langue française dans le monde. Par contre, elles ne disposent pas toujours des éléments leur permettant d'analyser les politiques linguistiques et éducatives qui sont mises en œuvre dans leurs pays. Elles ne peuvent pas, par conséquent, se mobiliser de manière adéquate et agir efficacement.**

**Reconnues pour leurs actions dans le domaine pédagogique, les associations ont, de leur propre constat, besoin d'être mieux formées pour analyser les contextes sociolinguistiques et politiques dans lesquels leurs enseignements s'exercent. Face au développement de la mondialisation et à l'emprise toujours plus forte du marché des langues qui conduisent souvent à privilégier l'anglais comme seule langue de communication internationale, elles cherchent et souhaitent développer des arguments, des outils et des actions pour que les autorités éducatives accordent plus d'attention à la situation de leurs enseignements et, à la situation de la langue française, en particulier.**

**Les associations se proposent de développer plus activement une démarche par projets et de construire des plans d'action afin d'être plus efficaces. En fonction de ces objectifs, il est apparu important à la Fédération de les accompagner dans cette démarche.**

**Pour cela, la Fédération souhaite, avec les associations, mieux définir les priorités d'action par zones et objectifs. Il s'agit, pour chaque association, au sein d'une région avec l'aide de sa commission, d'élaborer une analyse de la situation de la langue française dans ses systèmes éducatif et universitaire en intégrant particulièrement les dispositifs de formation initiale et continue.**

**A partir de cette analyse, un plan d'action sera construit de manière spécifique pour mieux répondre aux besoins constatés : baisse ou augmentation des effectifs d'apprenants, volume horaire accordé à l'enseignement et à l'apprentissage de la langue française, continuité des apprentissages et articulation entre les différents cycles, offres et dispositifs diversifiés d'apprentissage du français (enseignement du français à l'école de**

**base, enseignement à horaire renforcé, enseignement en français - une ou plusieurs disciplines non linguistiques enseignées en langue française, enseignement bilingue...).**

**La FIPF a donc l'ambition d'aider chaque association à construire son plan d'action. Pour cela, elle a besoin d'une meilleure connaissance de la situation du français dans chaque pays et dans chaque région. Elle se propose de mobiliser les 8 commissions et les 186 associations qui la composent pour élaborer un « livre blanc de l'enseignement du français », livre blanc réalisé conjointement avec les organisations internationales de la Francophonie qui serait présenté et diffusé lors du prochain congrès mondial de la FIPF à Liège en juillet 2016.**

### **3. Les étapes de l'élaboration du livre blanc de l'enseignement du français**

**Le livre blanc de l'enseignement du français ne peut être élaboré que par étape en lien étroit avec l'Observatoire de la langue française de l'OIF ; la FIPF peut fournir, par l'intermédiaire des associations et des commissions implantées dans plus de 140 pays des informations actualisées. Elle peut aussi solliciter des experts de son réseau pour produire des analyses documentées sur :**

- 1. la situation de la langue française (nombre d'apprenants, nombre d'enseignants...) analyse quantitative et qualitative ;**
- 2. les choix de politique linguistique et éducative ;**
- 3. les dispositifs d'enseignement (horaires, programmes...) ;**
- 4. les dispositifs de formation initiale et continue pour les enseignants de français ;**
- 5. des témoignages sur les conditions générales d'enseignement de la langue française ;**
- 6. les évolutions envisagées.**

**Une première réunion de travail regroupera les 8 présidents des commissions en avril 2013 permettra de présenter les premières étapes du projet et de mobiliser les associations par régions.**

**Au cours du deuxième trimestre de l'année 2013, les présidents des 8 commissions contacteront les associations de leur zone. Ils leur feront parvenir le questionnaire simplifié élaboré en étroite concertation avec l'OIF. Un calendrier précis sera défini en concertation avec les commissions avec une montée en puissance du projet en 2014 et 2015 pour une publication avant le congrès mondial de juillet 2016.**

**Pour décembre 2013 et, en vue de la publication du rapport de l'OIF présenté en 2014, la FIPF s'engage à fournir les éléments nécessaires au rapport pour deux régions :**

- 7. L'Océan indien**
- 8. L'Europe centrale et orientale.**

**Pour mener à bien cet ambitieux projet impliquant l'ensemble de ses cadres associatifs, la FIPF sollicite l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie. L'implication des associations professionnelles de professeurs de français dans l'analyse des politiques linguistiques et dans l'élaboration de propositions en direction des autorités éducatives est un enjeu important pour le développement de la langue française dans le monde. Les défis de demain en éducation requièrent un engagement fort de ceux qui ont pour fonction première d'enseigner et de transmettre. Les appuyer et les valoriser dans le cadre d'un projet qui les motive permet aussi de leur redonner confiance dans le choix de leur métier.**

**Pour conduire cette recherche, la FIPF dispose d'un savoir-faire professionnel et scientifique reconnu et des acquis importants que lui a laissé le projet « diversité culturelle et enseignement du français dans le monde, culture d'enseignement et culture d'apprentissage » (connu sous le sigle CECA) mené à bien en partenariat avec l'AUF entre 2006 et 2011. Le projet a concerné vingt pays. Les acquis concernent non seulement une connaissance des phénomènes didactiques réels, de la classe au système éducatif, mais des habitudes de travail en équipe (enseignants du secondaire et universitaires) qui ne demandent qu'à être réactivés.**

**Le projet CECA a donné lieu à de nombreuses publications scientifiques et à un colloque récapitulatif tenu à El Jadida au Maroc en 2011.**

**Parmi les publications importantes on citera :**

**Carette. E (coord.) : *Enseignement/apprentissage du FLE/FLS à travers le monde : un paradigme en construction*, Mélanges CRAPEL, n°34, 2012.**

**Carette E. Carton F. et Vlad M. : diversité culturelle et enseignement du français dans le monde, culture d'enseignement et culture d'apprentissage, Presses universitaires de Grenoble, 2011, 263 p.**

**Chnane-Davin F. (dir.), Félix Ch., Roubaud M.-N. : Le français langue seconde en milieu scolaire français, le projet CECA en France, Presses universitaires de Grenoble, 2011, 212 p.**

**Moore D., Sabatier C. : Une semaine en classe en immersion française au Canada, Presses universitaires de Grenoble, 2012, 129 p.**

**Suso Lopez J. : Le français langue étrangère en Espagne : culture d'enseignement et culture d'apprentissage, Synergie FIPF, (sous presse).**

**Jean-Pierre Cuq, président de la FIPF et professeur à l'université de Nice-Sophia-Antipolis, s'engage à diriger personnellement le projet de livre blanc.**

**Mars 2013**

**FIPF**

- **Commission Europe centrale et orientale (CECO)  
(sous la responsabilité de madame Doina Spita)**

**Calendrier de travail CECO : Projet livre blanc**

1. **Avril 2013 : présentation détaillée du projet (réunion des 8 présidents de commission)**
2. **Juin 2013 : envoi du questionnaire et présentation du projet aux 26 associations de la commission Europe centrale et orientale**
3. **Septembre 2013 : retour des questionnaires et des témoignages**
4. **Octobre 2013 : analyse des questionnaires et rédaction d'une première version du rapport**
5. **Novembre 2013 (date envisagée : 15 novembre) : organisation d'une réunion de la CECO à l'OIF pour la présentation des résultats du questionnaire pour une synthèse harmonisée en vue du rapport final de la commission Europe centrale et orientale (16 novembre 2013 : poursuite du travail à l'interne) ;**
6. **15 novembre 2013 au 15 décembre 2013 : rédaction de la version finale du rapport ;**
7. **15 décembre 2013 : Remise du rapport.**